



CDEN 15 avril 2026

Déclaration liminaire

Monsieur le Préfet,

Madame la vice-Présidente,

Monsieur le Directeur académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Finaliser cette déclaration aura pris du temps. Plusieurs versions ont circulé, différentes dans leur ton mais identiques dans leur inquiétude.

L'une s'ouvrait sur une fiction dystopique où l'on effaçait des postes d'enseignants comme des lignes sur un tableur, pendant que les enfants les plus fragiles disparaissaient dans les angles morts du système. Exagérée, certes, mais pas très éloignée de ce que vivent certaines écoles publiques du département.

Une autre proposait une minute de silence pour ce qui s'éteint lentement : l'école publique telle que nous l'avons connue.

Toutes racontaient la même réalité : dans le Morbihan, les besoins augmentent, mais les moyens se réduisent.

Aujourd'hui, de nombreux maires expriment légitimement aux côtés des parents, leurs inquiétudes face aux fermetures de classes. Il ne s'agit pas de leur attribuer des décisions qu'ils n'ont pas prises : ce ne sont pas les maires qui votent les amendements budgétaires. En revanche, il est utile de rappeler qu'ils votent, aux côtés des conseillers départementaux, pour nos sénateurs, ceux-là même qui proposent davantage de suppression de postes. N'oublions pas que les positions politiques dogmatiques ont des conséquences très concrètes dans notre vie quotidienne. Ce fait éclaire le contexte national dans lequel s'inscrivent les décisions locales.

Si nous avons finalement choisi une déclaration plus directe, c'est parce que l'actualité nationale nous y oblige.

Ce CDEN intervient alors que les arbitrages sont déjà fixés et que les documents arrivent tardivement aux représentants des usagers et des parents.

L'approche comptable des effectifs, globalisée à l'échelle du département, conduit à des fermetures de classes, à des suppressions de postes, à des écoles publiques fragilisées. La Bretagne illustre une résilience exemplaire face à la pénurie, mais ce n'est pas ainsi qu'on construit l'avenir de nos enfants.

Les besoins des écoles doivent être pris en compte pour ce qu'ils sont : concrets, variables selon les territoires, porteurs de vie et de projets.

Tant que la politique éducative reposera sur des ratios abstraits, les réalités locales resteront invisibles, et l'école publique continuera d'être sommée de faire toujours plus avec moins.

Progressivement, notre école publique se réduit, laissant place à un enseignement privé confessionnel qui s'impose là où le service public se retire. Cette évolution interroge : que restera-t-il demain si nos communes deviennent des déserts éducatifs publics ?

Nous demandons une remontée transparente et qualitative des besoins, une analyse de terrain réelle, et des dotations à la hauteur des missions d'un service public qui ne doit pas être géré comme un simple tableau de comptes.

La FCPE 56 poursuivra ce travail avec constance et ouverture. Nous croyons qu'il est encore possible d'agir ensemble, acteurs institutionnels, élus, enseignants parents, pour redonner souffle et équité à l'école du Morbihan.

Parce que derrière les chiffres, il y a des vies, des parcours et des promesses d'avenir. Parce que l'école publique n'est pas seulement un service : elle est le cœur d'un projet de société.

Je vous remercie de votre attention.